

## Folie de la fécondation in vitro : un cas d'école

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 16 juin 2009

*Où, au passage, on confirme que la pilule du lendemain tue*

« Paul » et « Deborah », couple marié du Pays de Galles, ont fait la une de la presse britannique ces derniers jours. Alors qu'ils viennent de se voir attribuer d'importants dommages et intérêts qui incomberont à la clinique de fécondation in vitro de l'hôpital universitaire de Cardiff, leur [histoire](#) a été révélée. En décembre 2007, ils s'étaient rendus à la clinique pour que l'épouse, 40 ans, déjà victime de plusieurs grossesses ectopiques, et qui s'était pour cette raison tournée vers la « fivete » homologue, se fasse implanter le dernier embryon congelé du couple. Le personnel de la clinique était embarrassé. Il lui avait fallu annoncer que l'embryon avait été « détruit ». Quelques jours plus tard, Deborah devait apprendre qu'il avait été implanté par erreur dans une autre femme qui, avertie de l'erreur, avait préféré mettre un terme à sa grossesse. Cela s'était passé le matin même du jour où Deborah était venue pour l'implantation.

Deborah, 40 ans aujourd'hui, s'était effondrée. « Ils ont tué notre enfant ! » La phrase lui revient encore aujourd'hui, comme une macabre ritournelle.

C'est l'histoire du roi Salomon à l'envers : il semble que la femme qui avait reçu l'embryon de l'autre couple, après avoir été avertie dans l'heure de la substitution accidentelle, avait été mise en garde à propos du fait qu'un procès aurait certainement lieu pour déterminer à qui [appartiendrait](#) l'enfant : à ses géniteurs biologiques ou à sa mère porteuse. Celle-ci, telle la fausse mère dans le récit biblique, a préféré choisir la mort.

Certainement enceinte depuis le matin même, elle a reçu non une pilule abortive, mais la pilule du lendemain, ainsi qu'en attestent [WalesOnline](#) et la BBC. Oui, contrairement à ce que prétend une certaine littérature, la pilule du lendemain tue donc bien en empêchant la nidation de l'embryon. Qui osera encore le nier ?

L'embryon, lui, était donc au rebut. De la part de ses vrais parents, on comprend les manifestations de choc (encore qu'ils aient confié qu'ils étaient au départ moins en colère qu'en apprenant la mise à mort volontaire de leur enfant, puisqu'ils pensaient que l'embryon avait été détruit en tombant d'une table...).

Mais cette affaire soulève très grand nombre de questions dont décidément personne ne sort très grandi.

**1.** Contrairement à ce qu'affirment les cliniques de fertilité, l'erreur (oserons-nous dire « sur la

personne » ?) n'est jamais totalement à exclure. Dans ce cas, on parle d'un embryologiste stagiaire surmené qui a mélangé deux embryons posés par négligence sur une même étagère, à la faveur d'un mauvais éclairage et du bruit des travaux dans l'environnement de la clinique.

**2.** Paul et Deborah, sachant celle-ci sujette aux grossesses extra-utérines, avaient décidé plusieurs années auparavant de recourir à une fertilisation in vitro. Au total, neuf embryons avaient alors été « produits ». Un premier enfant, Jamie, 6 ans aujourd'hui, est né lors d'une première implantation. Mais plusieurs autres tentatives devaient... avorter.

**3.** Sur les **neuf** embryons, il n'en restait en 2007 que deux en congélation, dont l'un « impropre à l'utilisation ». Au rebut, lui aussi ! Le couple avait été appelé à cette époque par la clinique qui lui signalait que le dernier survivant était apte pour un essai. Déclaré conforme, sans doute.

**4.** Etant entrés dans la logique de la fabrication d'un enfant « dû » et non de l'accueil d'un enfant « don », l'attitude de la « marâtre » furieuse de porter un enfant qui n'était pas le sien était inévitable. La colère de ceux qui se sentent volés aussi : leur souci était entre autres la cherté de la procédure et l'âge de la mère, puisqu'ils avaient peur de ne pas pouvoir recommencer une procédure de « fivete » avec stimulation ovarienne et la création d'une nouvelle série d'embryons.

En fait, la clinique de fertilité de l'hôpital de Cardiff, qui a multiplié les plus plates excuses, a proposé au couple un nouveau traitement sans aucun frais ; échaudés, Paul et Deborah ont promis qu'ils n'y mettraient plus les pieds mais envisagent aujourd'hui d'utiliser leurs [dommages et intérêts](#) pour procéder à un nouvel essai, ailleurs.

Tout ira pour le mieux, tant qu'ils pourront eux-mêmes prendre la responsabilité de la « production » et le risque de la destruction massive de leurs tout-petits.

Après tout, pour les renvois au fabricant, il n'est plus question de papa et maman, mais des techniciens « procréateurs ».